

Annexe 9

Thème 3 – La Vè République, de la République gaullienne à l’alternance et à la cohabitation

Ici ne seront traités à travers l’exemple de Marianne que du renforcement du pouvoir exécutif et de la mise en place du scrutin majoritaire pour l’élection présidentielle par la révision constitutionnelle de 1962

La fondation de la Vème République

Document 1 : Le discours de de Gaulle place de la République, 4 septembre 1958



<https://www.ina.fr/video/AFE85007994>

Quel lieu et quelle date de Gaulle a-t-il choisi pour prononcer ce discours ?

Que demande de Gaulle aux Français ?

Quel rôle veut-il jouer ?

En prolongement de ce document, la constitution de 1958 est étudiée.

Le renforcement du pouvoir exécutif

Le renforcement du pouvoir exécutif peut se lire à partir de la figure de Marianne dans les affiches électorales et les caricatures publiées à partir des années 1960. Marianne devient une petite fille ou une jeune fille avec pour père De Gaulle. C’est de Gaulle qui incarne la République et non plus Marianne.

Document 1 : Une affiche électorale de 1965



Dessin de Marie-Claire Lefort et Marie Francine Oppeneau.

→ A l'issue du 1^{er} tour, 44,6% des Français votent pour De Gaulle, qui espérait être élu dès le premier tour. Déception des gaullistes, De Gaulle accepte d'utiliser son temps de parole à la télévision, qu'il avait dédaigné au premier tour.

Après l'intervention télévisée, Jacques Faizant utilise la figure de jeune fille dans une caricature parue dans le Figaro.



→ De Gaulle incarne le pouvoir plus que Marianne et c'est ce que vont dénoncer les caricaturistes et les opposants politiques

Quelques exemples...

Document 2 : Une caricature anonyme parue dans le journal *Action*, 1^{er} juillet 1968



Document 3 : Caricature d'Escaro parue dans *Le Canard enchaîné*, 26 juin 1968



Document 4 : la conception du pouvoir présidentiel de De Gaulle

Le Général De Gaulle affirme dans une allocution du 4 octobre 1962 que la constitution « fait réellement du Président de la République le Chef de l'Etat et le guide de la France ». Plus nettement encore, il déclare dans sa conférence de presse du 31 janvier 1964 que « le Président est évidemment seul à détenir et à déléguer l'autorité de l'Etat » et aussi qu'il « doit être évidemment entendu que l'autorité indivisible de l'Etat est confiée tout entière au Président par le peuple qui l'a élu, qu'il n'en existe aucune autre, ni ministérielle, ni civile, ni militaire, ni judiciaire qui ne soit conféré et maintenue par lui ».

Pierre Pactet, *Institutions politiques, Droit constitutionnel*, Masson, 1985 p.387

Consignes :

Identifier les différents éléments sur le document 1. Comment est élu le Président de la République en 1965 ?

A l'aide du document 4, expliquer les critiques formulées dans les caricatures 2 et 3.

Que remarquez-vous quant à la représentation de Marianne sur les 3 premiers documents ? Comment pouvez-vous l'expliquer ?

En prolongement de ce travail, la mise en contexte est réalisée (guerre d'Algérie puis événements de mai 1968)